Accidents de travail. — Mlle Hélène Vanbehnde, 26 ans, soigneuse, demeurant à Wasquehal, a eu la main prise entre le rouleau et le hérisson de son métier, et travaillant au peignage de l'Epeule.

— Mlle Jacquart Hélène, 22 ans, rattacheuse chez M. H. Tordyck fils, demeurant rue Bernard, s'est fait une plaie au coude droit en tombant sur le volant de son métier.

Blessé en jouant. — Lundi après-midi, en faisant du gymnase sur une échelle, le jeune Clément Vansaveren, âgé de 9 ans, demeurant rue Chapelle-Carette, 47, perdit l'équilibre et se brisa le bras droit.

Outrages à la police. — Hier, vers 11 heures 1/2, du matin, la nommée Lehembre Octavie, âgée de 19 ans, fraudeuse, demeurant rue des Longues-Haies, 148, s'étant présentée au poste de la sûreté, où se trouvait le sous-brigadier Labbe, interpella ce dernier, à l'effet de savoir si son amant était arrêté.

Le sous-brigadier Labbe, lui ayant répondu négativement, elle en lança aussitôt les épithètes les plus injurieuses.

En conséquence, elle a été mise en état d'arrestation.

Vol d'une montre. — Mardi, vers huit heures et demie du matin, un malfaiteur inconnu s'est introduit dans la demeure de Mme Osterlinck Eulalie, demeurant rue Beaucourt, 4, et a dérobé une montre en argent.

Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix. — Nous sommes heureux de constater que les élèves faisant à l'Ecole Nationale portant leurs fruits. Nous apprenons, en effet, que deux élèves viennent d'être lauréats du XIIIe Concours de la Société d'encouragement à l'art et à l'industrie. M. Budot, modeleur obtient un 5e prix d'une valeur de 200 francs.

M. Vanoverb cke, modeleur, obtient une mention lui donnant droit à un objet d'art. C'est avec plaisir que nous portons ces succès à la connaissance des Roubaisiens.

On sait, en effet, l'importance que s'à Paris le concours organisé par cette Société, ces deux élèves appartenant au cours de sculpture dont le professeur est M. Ogle, le sculpteur roubaisien.

Il n'y a que les GALERIES LILLOISES, 45, rue Nationale, Lille, pour pouvoir offrir à leurs clients, un choix de plus de **25.000 Chapeaux de Paille** de tous genres et **DE TOUS PRIX.**

WATTRELOS

Entre voisins. — A l'Ile Marie, un débouché, François Delignies, a reçu un coup de serpe de son voisin, Polydore Dumotte, qui, étant ivre, a ensuite jeté dans les fenêtres de la maison de Delignies deux sceaux et divers projectiles, puis démoli la porte, et fort malmené la dame Dumotte. Son frère, Pierre, vint l'aider et brisa à son tour quelques carreaux. M. Delignies porte à la lèvre inférieure une coupure de quatre centimètres de longueur, et à trois dents déchaussées.

La fraude. — Les préposés Boy et Savelon, de La Martinoire, ont arrêté une fraudeuse, Juliette Bisson, 19 ans, cousine, rue Sainte-Elisabeth, qui portait deux kilogrammes de café, valeur 5 fr. 40.

TOURCOING

L'accident de la gare. — Nous avons relaté hier l'épouvantable martyre subi par un portefaix, au service de M. Sury, entrepreneur de manutention qui, lié sur un cabriolet électrique, tourne 20 minutes autour de l'engin.

Nous avons désigné la victime sous le nom de Victor Castra. C'est, en effet, ainsi que l'informé été signalé par un ouvrier de travail et par son patron, qui fit également sous ce même nom, la déclaration de l'accident à la mairie de Tourcoing.

Or, le nom véritable du malheureux est Victor Schelstraete. Il est né à Harlebeke (Belgique). Son père, vitrifiant de 80 ans, est pensionnaire à l'hospice d'Harlebeke.

Le jour des obsèques n'était pas encore fixé hier soir ; elles auront lieu probablement demain.

Librairie étrangère. — Pendant la première quinzaine de juin, il est entré en France par la gare de Tourcoing les articles de librairie étrangères ci-après :

Livres en langues mortes, 630 k.; en langues françaises, 1100 k.; musique imprimée, 200 k.; chromo lithographie, 900 k.; livres de bibliothèque particulière, 600 k.; imprimés avec blancs à remplir, 810 k., journaux français-étrangers, 675 k. Au total 4.915 Kilos contenus en 67 colis ayant donné lieu à 21 procès-verbaux.

Trois arrestations pour outrages publics à la pudeur. — Lundi soir, trois jeunes gens de 18 à 19 ans, étaient en état de nudité, avaient escaladé le talus du chemin de fer de la ligne de Tourcoing à Menin, près du tissage Toulemonde, boulevard Gambetta. Le référendaire de cette fabrique est accessible du haut du talus. Nos gaillards, après s'être totalement dévêtus se mirent en devoir de prendre un bain dans l'eau du réfrigérant sans se soucier qu'ils les apercevait du boulevard et des trains qui circulaient sur la ligne.

Le poste intervint pour mettre fin au scandale. Tous furent amenés au poste et après interrogatoire, trois furent maintenus sous inculpation d'outrages publics à la pudeur. Ce sont : Charles Morant, 19 ans et Louis Morant, 18 ans, demeurant à Roubaix, rue de Tourcoing, cour St-Louis ; Emile Vincheent, 18 ans, à Roubaix, rue de la Barbe-d'Or. Le gamin de 10 ans, Delmis..., demeurant à Roubaix, rue de Tourcoing, a, lui, été remis en liberté en raison de son jeune âge.

La grève des Mouleurs de chez MM. Lamouette frères. — La situation de cette grève est toujours stationnaire et aucune entrevue n'a lieu entre ouvriers et patrons, ceux-ci n'entendant pas avoir de pourparlers, ce qui n'est pas le moyen d'arriver à une solution.

Ils ont, d'après ce que nous disent les ouvriers, réussi à embaucher deux mouleurs lillois et les ont mis en possession de cartes d'abonnement au chemin de fer. Ces ouvriers ne sortent pas de la fonderie à l'heure du dîner, qu'ils prennent chez le concierge.

Commencement d'incendie.—Lundi, vers neuf heures du soir, un commencement d'incendie s'est produit dans la maison portant le n° 76 de la rue de l'Amiral Courbet, habitée par les époux César Moulard et leur famille.

L'alarme a été donnée par les voisins qui virent du dehors les rideaux d'une fenêtre qui flambaient.

Le feu fut rapidement éteint sans le secours des pompiers. Les pertes qui consistent en rideaux et vêtements s'élèvent à une centaine de francs.

Il n'y a pas d'assurance. On ignore comment le feu a pris naissance.

Accidents du travail. — M. Louis Roussel, 37 ans, tréleur chez M. Pierre Cau, chef d'usine, rue de Lille, s'est fouillé le poignet gauche en manœuvrant des balles de laines.

— Jules Tuimignies, 46 ans s/2, homme de peine chez MM. Alfred et Pierre Pollet, négociants de laines rue de Dunkerque, a eu le gros orteil gauche écrasé par la roue d'une brouette.

— M. Alphonse Thieffry, 31 ans, terrassier au service de M. Cau, entrepreneur, s'est blessé à l'épaule gauche en portant un rail au chantier du quai de Bordeaux. Docteur Vienne, 13 jours.

— M. Léon Heulot, 26 ans, ouvrier chez Alph. Pollet, fabricant rue de Bradford, s'est piqué à la main droite en faisant une couture à une pièce.

Les arrivages aux Halles.—Il est arrivé hier aux halles : 1000 kg. pommes de terre 500 kg. cerises 80 kg ; fraises 75 kg ; poids 60 kg ; tomates 30 kg ; amandes vertes 60 kg ; artichauts 160 ; asperges 40 bottes ; salades 300 ; beurre 20 kg.

Les vols de poules et de lapins. — Au cours de l'avant-dernière nuit, des malfaiteurs ont pénétré en passant par une maison en construction voisine de celle qu'habite M. Paco Auguste, rue de Gand, 284 et sont descendus dans la cour de ce dernier. Ils ont alors pénétré dans le poulailler pour s'emparer des poules, mais celles-ci prirent la fuite dans toutes les directions. Les malandrins se sont alors retirés emportant un lapin pour tout butin.

L'arrêté sur la divagation des chiens. — M. Marc Tourcoing rappelle aux propriétaires de chiens l'arrêté préfectoral en date du 20 janvier 1898 et qui est ainsi conçu :

Article premier. — Il est interdit de laisser errer les chiens en liberté dans les champs et dans les bois dans toute l'étendue du département du Nord.

Art. 2. — Tout chien circulant sur la voie publique, en liberté, ou même tenu en laisse, doit être muni d'un collier portant, gravée sur une plaque de métal, les noms et demeure de son propriétaire. Sont exceptés de cette prescription les chiens courants portant l'adresse de leur maître.

Art. 3. — Les chiens trouvés sans collier sur la voie publique et les chiens errants même munis de collier, seront saisis et mis en fourrière aux frais du propriétaire, sans préjudice du procès-verbal de contravention qui sera dressé à sa charge.

Les chiens saisis sans de collier et dont le propriétaire est inconnu dans la localité seront abattus sans délai.

Ceux portant le collier prescrit et les chiens sans collier dont le propriétaire sera connu seront abattus, s'ils n'ont été réclamés avant l'expiration d'un délai de trois jours francs. Ce délai sera porté à dix jours francs pour des chiens courants avec collier ou portant la marque de leur maître.

Art. 4. — Ne sont pas considérés comme étant en état de divagation les chiens de chasse, de berger ou de bouvier lorsqu'ils sont employés sous la direction et la surveillance de leurs maîtres à l'usage auquel ils sont destinés.

BOUDOUES

Mise en haleine cléricale et congréganiste

Une indiscrétion vient de nous faire connaître la liste des permutations qui seront opérées par la Congrégation au lendemain de la promulgation de l'article de loi sur les séculaires qui va être proposé par la Commission des Associations et probablement voté par les Chambres.

Les pseudo-laïques de Boudoes vont à Hellium ceux d'Hellium à Lasselles, etc.

Et pour conserver aux nouveaux chefs d'école les élèves des autres congréganiste, la réaction ne se cache plus pour exercer l'intimidation des fermiers, la mise à l'Index des artisans qui essaieront de soustraire leurs enfants à l'enseignement congréganiste.

Le parti républicain veillera sur cette inconnaissance des droits de la société, de l'homme et de l'enfant.

Miracle. — Le grand Saint-Antoine de Padoue se permet de couvrir de mauvais deseins et ce qui pis est, de les mettre à exécution. La semaine dernière, de pieux pèlerins partaient à Merville offrir leurs hommages à une vierge quelconque. Arrivés là, nos pèlerins sabotés et le champagne d'abord, offrirent ensuite des prières et des cierges à la vierge du lieu.

Quand sonna le quart d'heure de Rabelais, telle grande dame plongea un matin dans sa poche. Quelle ne fut pas sa surprise en n'y trouvant plus son portemonnaie. Notre St-Antoine, le voleur, ne s'en doutait pas, mais il avait tout simplement allégé lui-même notre pauvre femme de son cœur.

Telle est l'histoire qu'on raconte ici : nous, nous ne pouvons prêter à notre Saint-Antoine une pareille noirceur d'âme. Nous croyons plutôt le contraire, à savoir que son incommensurable vertu a miraculeusement fait faire rentrer dans sa noble patrie le portemonnaie si pieusement subtilisé. Le fera-t-il ? Sait-il le faire ? C'est là que nous attendons à l'œuvre le fameux St-Antoine.

LANNOY

HEM

L'orphéon des Anciens élèves de l'école Victor-Hugo se rendra à Ostende, le dimanche 5 juillet, pour prendre part au grand festival interessite qui se déroulera. Tous les membres de l'Association, désireux d'accompagner leurs camarades dans cette intéressante excursion, sont priés d'envoyer leur adhésion avec la somme de 3 fr. au directeur de l'école, avant le dimanche 28 juin à midi, terme de rigueur.

Sympathique manifestation en l'honneur de M. Delcroix, maire d'Hem

Tous les ans, depuis qu'il est maire, M. H. Delcroix profite de la session de mai pour réunir chez lui, en un banquet tout intime, les membres du Conseil municipal.

Cette année, ce banquet, qui a eu lieu dimanche, a été une véritable manifestation de sympathie en l'honneur de M. Delcroix.

Le président qui avait gracieusement offert un superbe bronze, au nom de tout le Conseil, a prononcé le discours suivant :

Monsieur le Maire,

Chaque année, après la session de mai, vous voulez bien nous réunir autour de votre table. Cette marque sérieuse de sympathie nous honore et nous touche profondément.

Nous remercions vivement Mme Delcroix du bienvenu accueil qu'elle nous fait chaque fois et nous vous prions de recevoir l'expression de notre reconnaissance.

Puisque cette occasion se présente, permettez-nous, Monsieur le Maire, de vous dire que, pendant trois ans, vous avez remplis dignemin: votre mandat. Vous avez répondu aux espérances que des bienfaits ; vous n'avez pas servi les intérêts de quelques privilégiés, vous avez travaillé à la grandeur et à la prospérité de notre cité commune.

Nous vous adressons non unanimes et chaleureuses félicitations.

Grâce à votre activité incessante, à votre dévouement, nous avons pu réaliser notre programme. Nous nommons faire de ce que nous avons fait sous votre habile direction.

Nous ne demandons qu'à travailler et à compléter notre œuvre. Demain, comme hier, nous marcherons de progrès en progrès ; nos efforts tendront à diminuer les inégalités sociales, à réaliser l'idéal de la devise : Liberté, Egalité, Fraternité dans un même sentiment de Justice et de Fraternité.

Veuillez accepter ce modeste souvenir, faible témoignage de notre admiration et de notre solidarité.)

Très ému, M. Henri Delcroix a remercié par un discours très simple et plein de tact, de tous ses collaborateurs. Une longue ovation lui est faite, les coupes se vident en son honneur et la fête se prolonge assez tard dans la soirée, au milieu de la plus franche et de la plus cordiale gaieté.

Affaire mystérieuse. — Commençons l'avions annoncé, toulouse de Vandenbusche a été fait hier matin, à la faculté de médecine de Lille, par M. le docteur Castaux, médecin légiste.

L'autopsie a démontré que Vandenbusche, ainsi que nous l'avons dit, a été tué par M. le docteur Conbronne, ayant succombé à une congestion pulmonaire.

FOREST

Le festival. — A l'issue de la fête musicale qui se déroulera, à l'estaminet du *Maréchal*, au tirage des primes. Elles ont été attribuées de la façon suivante :

1re, 100 fr., à l'Harmonie de la Citadelle d'Il m ; 2e, 60 fr., au choral l'*Aurore* de Croix ; 3e, 40 fr., à l'*Union Fraternelle* (anciens élèves) d'Hem ; 4e, 30 fr., l'*Union intime* d'Ascq ; 5e, 25 fr., chorale l'*Espérance* de Sainghin ; 6e, 20 fr., fanfare de l'Union-Centrale de Tourcoing ; 7e, 15 fr., Harmonie municipale d'Hem ; 8e, 10 fr., à la Fanfare de Chereng.

Comme clôture de la fête, la musique *Sainte-Cécile* de Forest, a fait, lundi soir, une sorte à travers la commune.

LILLE

L'officier faussaire. — Nous avons dit hier comment comment le lieutenant Lubitz du 116e d'infanterie, a été arrêté et mis aux arrêtés de forteresse jusqu'à décision à intervenir.

Cette affaire est un certain retentissement. Le malheureux officier, qui jusque-là avait été considéré pour sa probité, mais plutôt pour son manque d'honnêteté qui contrastait singulièrement avec l'uniforme d'officier, qu'il aimait tant porter, afin de conquérir plus facilement la confiance de ceux qui aujourd'hui sont ses dupes.

Il nous faut donc revenir sur les nombreuses escroqueries qu'a commises cet officier faussaire. Depuis longtemps la police le surveillait à raison des actes délictueux commis par lui, tant à Lille que dans les diverses villes où il avait fixé sa résidence depuis son départ du régiment.

Il y a trois mois, il avait déjà été arrêté et conduit au commissariat de police du 1er arrondissement où il resta deux jours à la suite de plaintes portées contre lui par plusieurs commerçants. Mais il avait été relâché, les plaignants ayant retiré leurs réclamations sur sa promesse formelle de les désintéresser.

Naumoins il recommença.

Tout fait pour gagner la confiance de ses dupes il prétendait que sa mère, Bordelaise, lui enverait de l'argent, or, nous l'avons déjà dit, il est orphelin. D'autres fois, il se disait professeur d'équitation, voyageur.

Effectivement, il avait sollicité la représentation d'une maison de coutellerie de Langres, et avait reçu quantité d'échantillons : ciseaux, rasoirs, couteaux, trousses, qu'il avait vendus à son profit.

Aux magasins du Louvre, à Paris, il commandait une salle à manger, une chambre à coucher, un salon, une cuisinière, une batterie de cuisine, de la vaisselle, des rideaux, bref tout un mobilier. Mais là, il échoua. Le Louvre n'ayant pris des renseignements sur ce drôle de client, lui refusa la commande. Le « Bon Marché », sollicité à son tour, refusa également.

Vaincu à Paris, il voulut être victorieux à Lille. Beau parleur, revêtu de son uniforme, il sut emprunter de l'argent à tous ceux qu'il abordait, mais il prenait les jambes à son cou. Dans les magasins, où il fit ses emplettes, on lui accorda la meilleure confiance. Il en profita ainsi qu'on va le voir :

Le 27 décembre 1902, il se présente chez M. Chéri-Miron, chapelier, Grand'Place, 32, et fait l'acquisition d'un sabre de 32 francs et d'une casquette.

Il promet de payer le chapelier le 2 janvier, quand il aura touché sa solde, dit-il.

Le 2 janvier et les jours suivants, il oublie... volontairement de s'acquitter. Mais le chapelier s'impatiente et, ayant appris que son sabre avait été revendu pour 15 francs à un adjudant du 43e de ligne, il écrit au colonel du 116e pour s'assurer si son client est bien du 116e.

Le colonel lui répond que le lieutenant Lubitz a bien composé du 116e, mais qu'il a été mis en arrêts de forteresse le 11 ...

Chez M. A. Gouly, 52 bis, rue Esquermoise, l'escroc achète une montre en bouqueur d'argent et un parapluie coupoche. Quelques jours après, on retrouve ces objets chez un prêteur.

Il fait de nombreux achats de bagues, boucles d'oreilles, épingles de cravate dans un magasin de la rue Nationale. Là encore les bijoux prennent le chemin du Mont de Piété.

Aux « Progrès » rue Neuve, il achète, encore à crédit, une chemise, des colis et des manchettes. Il va partir en permission, dit-il. L'heure du train le presse, il n'a pas le temps de rentrer chez lui et demande à changer de linge dans l'arrière-boutique.

Et les escroqueries continuent... Chez M. Leblond, tailleur militaire, le lieutenant Lubitz commande tout un équipement pour environ quatre cents francs. Non content de cette importante acquisition, il emplète dans le magasin une selle et un coffre-fort pour un autre officier. Mais M. Leblond, quelque peu stupéfait de cette façon d'agir, a la bonne idée de prendre des renseignements. Ils sont détestables, il ne fournit pas l'équipement et parvient difficilement à rentrer en possession de sa pèlerine.

Dans les restaurants, l'escroc jouait le rôle de pique-assiette.

Chez M. Dieu, restaurateur, rue Masséna, l'officier fit des dépenses assez importantes. Il promettait toujours de payer, mais M. Dieu, ne recevant jamais la somme promise, se fâcha. Il écrivit plusieurs lettres au lieutenant, celui-ci répondit à M. Dieu qu'il allait se patienter « Soyez sans inquiétude, disait-il en une lettre, on ne perd jamais avec les officiers. »

Dans une autre encore : « Soyez sans inquiétude je fais tout pour obtenir de mes lettres au régiment du courant (reçu se passait, il y a quelques mois). C'est vous dire l'honneur et les obligations que me sont imposées et que je veux respecter. Croyez à mon amour-propre, etc. » Et plus bas : « Je compte sur votre discrétion. »

Ce n'est qu'après avoir menacé le lieutenant de déposer une plainte contre lui que M. Dieu put enfin être payé.

L'officier ne payait son terme que lorsque son propriétaire le menaçait de le mettre à la porte.

Le récit de ses exploits ne finirait pas si ses dupes, qui préfèrent ne pas se faire connaître, venaient raconter comment leur bonne foi a été surprise.

Ainsi que nous l'avons dit, le lieutenant Lubitz passera en conseil de guerre sous l'inculpation de faux, escroquerie, détournements, abus de confiance, de port illégal d'uniforme et autres délits plus ou moins caractérisés.

Il avait été classé de l'armée le 11 janvier 1903 pour indéfinissable et la durée insuffisante de cette punition indique suffisamment que l'autorité militaire n'avait même pas eu de réintégrer à son régiment un officier qu'elle considérait comme tard.

Terminons en disant que cet officier touchait la demi-solde de lieutenant, soit 105 francs par mois, mais que les sommes qu'il a obtenu ces derniers mois ne ont ordinairement versée à trois fr...

Il devait se présenter à son corps, 15 ; lieu prochain ... [illegible] ce jour-là pour attendre sur sa situation militaire.

Malheureusement pour lui, ce conseil d'enquête se métamorphose en conseil de guerre, ce qui est loin d'être la même chose.

FINANCES

Paris, le 16 juin 1903.

A l'exception de quelques valeurs, notamment le groupe Ottomans, le marché reste faible dans son ensemble et franchement mauvais sur notre Rente, qui décline à 97.22, ex-coupon, soit en nouvelle réaction de 32 centimes.

L'Extérieur est également en baisse à 89.70; par contre, la Serbe reprend à 78.10.

Nos Etablissements de crédit sont stationnaires. Crédit Foncier Foncier 695. Crédit Lyonnais 1.088. Société Générale 624.

En Banque, l'obligation Victoria-Minas est ferme à 382 fr. Les Tramways électriques sont à 100 fr. Les Charbonnages des Algès consolident leur avance à 407.50. Le Caoutchouc bien tenu à 88 francs, malgré la baisse des valeurs Sud-Africaines.

Toutefois le Kokumbo autre 90 et 92 fr.

L'introduction à la cote des actions de la Société des Zincs et Plombs argentifères de Styrie est imminente. La commission importe croissante du zinc et la hausse continue des prix de ce métal rendent les dispositions du public très favorables à toutes les valeurs de ce commerciaux.

Nos Chemins sont irréguliers.

L'« OFFICIEL »

JUSTICE

Sont nommés suppléants de justice de paix à Dunkerque Nord : M. Cavelier, en remplacement de M. Coron ; à Ambert (Pas-de-Calais), M. Peuiet, vice-président, en remplacement de M. Bonge ; à Saint-Germain-Herm (Pas-de-Calais), M. Ambard, en remplacement de M. Tardif.

LE SPORT

AVIRON

L'Union Nautique aux Régates de Lille

L'Union Nautique de Lille a engagé aux Régates du nouvel an quatre équipes dans notre ville :

En deux débutants: 2 Equipes; en deux juniors : 1 équipe; en skiffs juniors : 2 équipes; en quatre juniors : 1 équipe; en deux seniors : 1 équipe.

Nos meilleurs souhaits pour le succès des équipes lilloises.

SPORT HIPPIQUE

Courses d'Enghien du 16 juin.

Résultats

Prix du Quercy. — Course de haies, 4 années. 3.000 fr. Distance : 2.500 mètres. — 1° Virgile II, 62 (Pikes). 2° M. P. John : 2° Fourneau, 63 (H. Holt) ; 3° Chemarandie II, 66 (Ch. Barillier).

Prix de l'Adour. — Steeple-chase, 4.000 fr. Distance : 3.5.0 mètres. — 1° Aldhaven, 64 (F. Morris) ; 2° M. W. Davis ; 3° Vestier, 64 (R. Round) ; 4° Kaecho, 64 (C. Doggett).

Prix de l'Angoumois. — Course de haies, 3.000 fr. Distance : 3.800 mètres — 1° Point du jour, 65 (A. Johnson), à M. Jean Sarn ; 2° Clos Vergeau, 72 (W. Quelch) ; 3° Monarch, 64 (Hart).

Prix de la Saintonge — Steeple-chase, gentlemen-riders. 3000 fr. Distance 4.200 mètres — 1er, Satin II, 72 (M. de Lasalle) à M. Ed. Hals — 2° Ulaner, 72 (M. Wattel) — 3° Dithary, 70 (M. A. Hoth).

Prix du Début — Courses de haies, 12.000 fr. Distance 2700 mètres.—Ecurie Ch. Lidoart : 1er. Dinoret, 63 (A. Cam) — 2° Feilipen, 63 (T. Bashford) — 3° Manique, 63 (Ch. Barillier).

Prix de la Nive — Steeple-chase handicap. 6.000 fr. Distance 3.700 mètres. 1er. Lourdie, 65 (Wright) à M. Frank Gardner — 2° Vlan, 65 (A. Flint) 3° Ivresse, 60 (Alb. Jonhson).

Programmes des Sociétés et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Fanfare de Beau-repaire. — Voici le programme du concert qui sera donné le dimanche 21 juin, sur la Place de la Liberté, de 8 heures 1/2 à 10 heures, par la Fanfare de Beaurepaire :

Première partie

1. Al egro militaire, Furgeot — 2. Ouverture solennelle, Gadenne — 3. La Circassienne, fantaisie, Andre — 4. Sous les tilleuls, mazurka, E. Griffon.

Deuxième partie

1. Le fin d'un siècle, fantaisie, Borvel — 2. La Siège de Lille, Gadenne — 3. La Picador, Signard.

VILLE DE TOURCOING

Concert public d'été. — Les Trompettes de la Revanche et l'Orphéon la « Jeunesse Lyrique », exceptionnelle le jeudi 18 juin 1903, à 8 heures et demie du soir, sur le kiosque de la Grande-Place, les morceaux suivants :

Les Trompettes La Revanche

1. Allegro, Berger — 2. Air varié pour trompette, soliste Julien Bilkan, L. Brays — 3. Fantaisie « Z. L. Brays.

L'Orphéon La Jeunesse Lyrique

4. Les Marchys sur Arènes, Laurent de Rillé — 5. Les Enfants des Montagnes, Saintis.

Les Trompettes La Revanche

6. Schottisch de Concert, L. Brays — 7. Grande Fantaisie de Concours, G. Lambert.

Concerts publics d'Été. — L'Harmonie du Grand-Fort, exécutera le dimanche 21 juin 1903, à 5 heures du soir, sur le kiosque de la Place Thiers, les morceaux suivants :

1. Le Bienvenu, Alexandre XX. — 2. Fantaisie Italienne, H. Senée — 3. Valse lisyte, Torine — 4. Sardanapale, Fantaisie, P. Leroux — 5. La Rose Mystique, Valse, Ch. Le Bordelaise, polka sur 2 notions, E. Muliot.

Etat-Civil de Roubaix

Du 16 juin

Naissances — Paul Bilteu, r. Chapelle-Carette 27 — Emile Pollet, r. du Mouvaux, c. Dubeaucourte 8 — Yvonne Barlin, r Watt, c. Six 46 — Yvonne Tiano, boulev. de la République 5 — Jules Marissal, r. du Curtigny 135 — Gustave Verhassel, r. Blanchemaille — Julien Dhanne, boulev. Cambrai — Joseph Tobron, r. de Wasquehal, c. Delporte 12 — Edouard Zonnevoort, r. du Curtigny, c. Leleman 13 — Henriette Dupoggie, r. d'Alger, c. Mollet 4.

Mariages. — Entre: Eugène Florin, 25 ans, empl. de bureau, r. de Mons 37 et Anne Desmet, 21 ans, c. privat., r. St-Jean 142 — Hubert Tassart, 35 ans, représentant en chaussures, r. Jacquard 20 et Marie Vanchoriens, 35 ans, tailleuse, r. Duvillers 154.

Décès — Florence Delitte, 49 ans, ménagère, r. de la Roche 66 — Louis Simon, 8 mois, r. du Pont 125 — Marie Remoriez, 21 ans, diplomatique, r. Boucher-de-Perthes 25 — Mélanie Demayer, 1 an, r. des Longues-Haies 199, c. Dertenne — Jean Delibrach, 39 ans, marchand de marrons, r. Lebrujère 56 — Arthur Bogaert, 11 mois, r. du Manchurie 10 — Marie Vandenbrouck, 45 ans, ménagère, r. de l'Alma 247 — Augusta Deschamps, sans profession, boulevard de la République 31 — Mathurin Gorlier, 41 ans, employé de chemin de fer, c. Vancanson 10 — Angèle Vandenberghe, 9 mois, r. Blanchemaille — Léon Leroffre, 65 ans, gérant, r. Blanchemaille — Pierre Dumoulin, 65 ans, charpentier, quai de Wattrelos.

Mort-né, 1.

AGRICULTURE & COMMERCE

Marchés de Paris

Bourse commerciale du 16 Juin

DÉPÊCHE DU 1 HEURE 1/2

	16	15		16	15		16	15		16	15
Alcools	30 00	31 00	Avoines	Calmes		Farines	Haut.		Sucres	Calmes	
Cour.	16 25	16 25	Cour.	16 5	16 15	Cour.	26 50	27 50	Cour.	23 50	23 75
Proch.	16 25	16 25	Proch.	16 25	16 25	Proch.	26 50	27 50	Proch.	23 50	23 75
J.-A.	15 75	15 75	J.-A.	15 20	15 40	J.-A.	26 50	28 50	J.-A.	23 50	23 75
4 dern	15 25	15	4 dern.	15 20	15 15	4 dern.	26 50	28 50	4 dern.	23 50	23 75
3 oct.	37	37				1 nov.			1 nov.		
4 pr.	37	37									
Blés.	Hauts		Lin.	Soufre		Sucres	Calmes				
Cour.	24 80	24 65	Cour.	74	74	Cour.	24 75	24 87			
Proch.	24 25	24 65	Proch.	74	74	Proch.	24 75	24 87			
J.-A.	23 25	24 60	J.-A.	73 25	73 75	J.-A.	25 15	25 15			
4 dern.	22 50	23	4 dern.	73 25	73 75	4 dern.					
						1 nov.	25 47	26 37			
Seigles	Calmes		Colzas	Calmes		Cours	25 47	26 37			
Cour.	16 75	16 50	Cour.	52 50	53 —	Roux	21 50	— —			
Proch.	16 50	16 50	Proch.	52 50	53 —	Blat	23 —	24 50			
J.-A.	16 50	15 50	J.-A.	52 50	52 75	Circ.	— —	— —			
4 dern.	16 50	15 50	4 dern.	54 50	54 25						

Cours de clôture du 16 Juin

Avoines		Colzas		Lins		Colzas	
Cn mes		Fermes		Calmes		Calmes	
Commerce	Cours	Commerce	Cours	Commerce	Cours	Commerce	Cours
Courantes	16 50	Proch.	54 —	Courant	74 —	Courant	53 50
J.-Août	16 50	J.-Août	54 25	J.-Août	74 25	J.-Août	53 50
4 dern.	16 50	4 dern.	52 50	4 dern.	74 25	4 dern.	54 75
4 nov.	— —	4 nov.	— —			Alcools	
						Courant	16 25
Seigles		Farines		Sucres		Courant	16 25
Commerce	Cours	Commerce	Cours	Commerce	Cours	Courant	16 25
Courant	17 —	Courant	38 50	Proch.	26 15	J.-Août	16 —
Proch.	17 —	Proch.	38 50	J.-Août	26 15	4 dern.	15 —
J.-Août	17 50	J.-Août	38 50	4 oct.	26 —	1 oct.	37 25
4 dern.	17 50	4 dern.	38 50	4 dern.	26 —	1 prem.	37 —
4 nov.	— —			1 prem.	27 —	Stock	7 200

COTONS

Le Havre, 16 juin : Ouverture des balles. Marché

	15	16	15	16	15	16	15	16	15	16
	H.	S.	H.	S.	H.	S.	H.	S.	H.	S.
Janv.	81	30	33	18	83	14	Déc.	56	26	57
Juillet	81	18	83	78	83	78	Janv.	56	18	57
Août	79	18	81	18	81	18	Juillet	56	18	57
Sept.	79	18	80	18	69	18	Août	56	18	57
Oct.	79	18	80	18	69	18	Sept.	56	18	57
Nov.	68	18	70	18	71	18	Mai	56	18	57

New-York. 15 juin.

Recettes 1 600 b. contre 4 600 en 1902 et 4 600 en 1901. — Total de la semaine : 60.000 balles, contre 90 000 en 1902 et 0.000 en 1901.

Marché irrégulier.

	13	15		13	15
Juin	12 17	12 17	Décembre.	9 96	10 29
Juillet	12 25	12 24	Janvier	9 98	10 28
Août	11 82	11 96	Février	— —	— —
Septembre	10 98	11 35	Mars	— —	— —
Octobre	10 47	10 55	Avril	— —	— —
Novembre	10 07	10 41	Mai	— —	— —
Middling Upland New-York			12 60		
— — New-Orleans			13 4/16		

Bourse de Lille

Du 16 juin 1903

Actions minières

Aix	1000		1005		990
Amiens	1085		1085		1090
Anzin	5000		5075	5000	5050
Annœuf	635		640		630
Bauy	1185				1118
Bruay	627		629	630	625
— (jouissance)					
Douchy	4635		4545	4550	4540
Dourges	1470			1275	1385
Carvin (5%)	430		431	435	430
Carvin	2100			2105	2141
Clarence	605			610	600
Courrières	2661		2655	2680	2670
Crespin	210		210	215	210
Douchy	1175		1130	1135	11 5
Dourges	3575			3525	3570
— (100%)	277		277	280	275
Drocourt 1900	3575			3580	3570
Ferfay	3575			3580	3570
Ferques	435			430	435
Flers	690			700	680
Lens					
— (100%)	665		673	675	670
Liévin	2975		2955	3000	2990
Lourches	560		541	565	560
Marles	2060		2095	2100	2090
— 70 %	2200		2201	2210	2200
Mazy	240		240	240	235
Meurchin	13300			13310	13275
— (5%)	1850		1855	1700	1850
Ostricourt	1515		1515	1520	1510
Vieux-Condé	700		690	700	690
Vieux-Mons	25300		25000	25000	25400
Vicoigne (20%)	1180		1180	1180	1183

COURSES ANNONCÉES

30 juin : Courrières, 30 ; Douchy ; 30 juillet : Aniscourt, 30. Union Générale de Nord, 10 30 ; Banque Régionale du Nord, 2.50 ; Banque Verley, Decroix et Cie, 29 ; Léon Bronze et Cie 17.50 ; Comptoir Métallurgique Belge, 5 ; Ascriptions sur les consuls du Nord (sect. nouv.), 12.50.

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 84, LILLE

Le Gérant : A. LECLERCQ.

FEUILLETON — 285

LES

MYSTÈRES DE PARIS

Par Eugène SUE

SEPTIÈME PARTIE

« Mon pauvre père regardait tour à tour la femme, le docteur Polidori, moi et sir Walter d'un air égaré ; ses traits exprimaient une angoisse indéfinissable. Je lisais sur son visage navré la lutte violente qui déchirait son cœur. Sans doute il résistait de tout son pouvoir à de croissants et terribles soupçons, craignant d'être obligé de reconnaître la scélératesse de ma belle mère ; enfin, cachant sa tête dans ses mains, il s'écria : — O mon Dieu, mon Dieu !... tout cela est horrible... impossible. Est-ce un rêve que je fais ?

« —